

Image not found or type unknown



Recuperation frais d'agence

Par **pierro**, le **21/11/2008** à **15:02**

etant separer depuis peu nous avons mis la maison en vente lors de son aquisition j'ai avance les frais d'agence avec mon argent personnel .

Je voudrais savoir si lors de la vente je suis en droit de les réclamer.

Merci d'avance